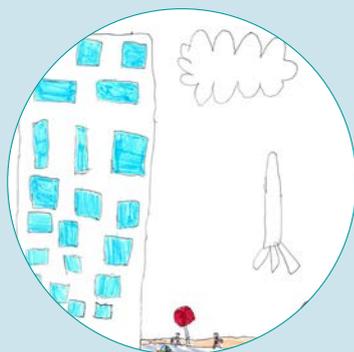


Programme partenarial d'activités annuel et pluriannuel 2023 - 2024 - 2025

Agence d'Urbanisme
Rhône Avignon
Vaucluse

*La relève est là !
la ville de demain,
vue par les enfants
de l'AURAV :*







p.4 L'AURAV au service des territoires

p.6 Les instances

p.8 Le programme partenarial d'activités : le cadre d'intervention de l'AURAV

p.10 Les 5 axes du programme partenarial d'activités

Axe 1 Coopération territoriale

Axe 2 Planification et projet de territoire

Axe 3 Études urbaines et aménagement

Axe 4 Observation, connaissance et fabrique des territoires

Axe 5 Animation partenariale et valorisation

p.38 Autres missions de l'AURAV

L'AURAV AU SERVICE DES TERRITOIRES

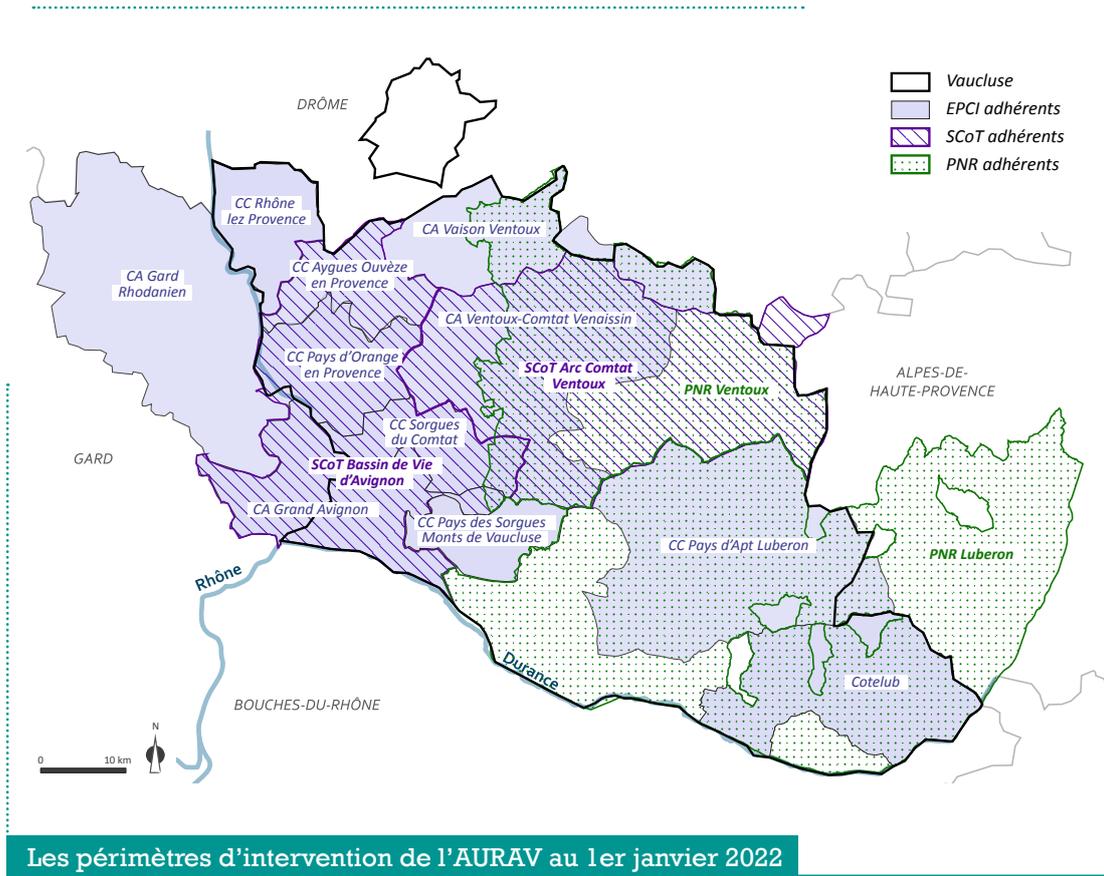
Outil d'ingénierie territoriale, mutualisé et partenarial, l'AURAV offre à ses membres son expertise sur les questions d'aménagement et de développement des territoires.

LES MEMBRES :



LES PARTENAIRES :





Les périmètres d'intervention de l'AURAV au 1er janvier 2022

UN OUTIL PARTAGÉ

Une agence réactive, pragmatique, prospective, stratégique avec une portée opérationnelle.

Une agence aux prises avec les nouveaux enjeux économiques, environnementaux et sociaux.

Une agence ancrée dans les territoires qui agit dans la continuité et la permanence.

Une force d'entraînement, un animateur territorial. Un outil au service des projets et actions des collectivités. Un lieu de co-construction et de partage.

UN FONCTIONNEMENT PARTENARIAL

L'AURAV intervient pour le compte de ses membres.

Le Conseil d'administration constitue son organe de décision, l'Assemblée générale l'organe de contrôle. Le Conseil d'administration de l'agence établit chaque année un Programme Partenarial d'Activités annuel et pluriannuel.

Par ailleurs, l'agence d'urbanisme s'appuie sur un Comité Technique Partenarial (CTP), composé des représentants techniques des membres et qui a pour mission de participer à l'élaboration du programme de travail et de suivre son exécution.



LES INSTANCES

LES MEMBRES DU BUREAU (en mars 2023)

- **Christian GROS (Sorgues du Comtat)** : Président
- **Violaine DEMARET (Préfète de Vaucluse)** : Vice-Présidente
- **Dominique SANTONI (Département de Vaucluse)** : Vice-Présidente
- **Joël GUIN (Grand Avignon)** : Vice-Président
- **Cécile HELLE (Ville d'Avignon)** : Vice-Présidente
- **Pascale BORIES (Syndicat Mixte du SCoT BVA)** : Vice-Présidente
- **Nicolas PAGET (Pays d'Orange En Provence)** : Secrétaire
- **Jacques DEMANSE (Grand Avignon)** : Trésorier



LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (en mars 2023)

| MEMBRES FONDATEURS | TITULAIRES | | SUPPLEANTS | |
|---|------------------|--------------|------------------|-------------------|
| Etat - Préfecture de Vaucluse | Mme Violaine | DEMARET | | |
| Etat - Direction départementale des Territoires de Vaucluse | M. François | GORIEU | | |
| Département de Vaucluse | Mme Dominique | SANTONI | M. Jean Baptiste | BLANC |
| Département de Vaucluse | Mme Laurence | LEFEVRE | M. Jean François | LOVISOLO |
| Communauté d'agglomération du Grand Avignon | M. Paul Roger | GONTARD | M. Sébastien | GIORGIS |
| Communauté d'agglomération du Grand Avignon | M. Jacques | DEMANSE | Mme Anne-Marie | ROUBAUD |
| Communauté d'agglomération du Grand Avignon | M. Joël | GUIN | Mme Nathalie | LE GOFF |
| Communauté d'agglomération des Sorgues du comtat | M. Christian | GROS | M. Michel | TERRISSE |
| Communauté d'agglomération des Sorgues du comtat | M. Stéphane | MICHEL | M. Didier | CARLE |
| Communauté de communes du Pays d'Orange en Provence | M. Nicolas | PAGET | M. Jean Pierre | FENOUIL |
| Communauté de communes du Pays d'Orange en Provence | à désigner | à désigner | à désigner | à désigner |
| Syndicat mixte SCoT du bassin de vie d'Avignon | Mme Pascale | BORIES | M. Christophe | REYNIER DUVAL |
| Syndicat mixte SCoT du bassin de vie d'Avignon | M. Stéphane | GARCIA | M. Fabrice | LEAUNE |
| MEMBRES ACTIFS | TITULAIRES | | SUPPLEANTS | |
| Département du Gard | Mme Nathalie | NURY | M. Philippe | PECOUT |
| Communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse | à désigner | à désigner | à désigner | à désigner |
| Communauté d'agglomération du Gard Rhodanien | M. José | RIEU | Mme Brigitte | VANDEMEULEBROUCKE |
| Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin | M. Frédéric | TENON | M. Jérôme | BOULETIN |
| Communauté de communes Vaison Ventoux | M. Jean François | PERILHOU | M. Gérard | RAINERI |
| Communauté de communes Pays d'Apt Luberon | M. Laurence | LEROY | M. Gilles | RIPERT |
| Communauté de communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse | Mme Florence | ANDRZEJEWSKI | M. Christian | ROYER |
| Communauté de communes Rhône Lez Provence | M. Anthony | ZILIO | M. Benoit | SANCHEZ |
| Communauté de communes Sud Luberon | Mme Geneviève | JEAN | M. Robert | TCHOBDRENOVITCH |
| Communauté de communes Aygues Ouvèze en Provence | M. Pascal | CROZET | M. Fabrice | LEAUNE |
| Syndicat mixte du SCoT Arc Comtat Ventoux | M. Gilles | VEVE | M. Ghislain | ROUX |
| Ville d'Avignon | Mme Cécile | HELLE | M. Sébastien | GIORGIS |
| Ville de Pont Saint Esprit | M. Hervé | GINOT | M. Vincent | ROUSSELOT |
| Chambre de Commerce et d'Industrie de Vaucluse | M. Gilbert | MARCELLI | Mme Sarah | MENDEZ COLLOC |
| Chambre de Commerce et d'Industrie du Gard | M. Pierre | BORIES | M. Fabien | MALBEC |
| Chambre d'Agriculture de Vaucluse | M Jean François | CARTOUX | Mme Amélie | CRIVELLI |
| Chambre de Métiers et d'Artisanat de Vaucluse | Mme Valérie | COISSIEUX | M. Philippe | HERZOG |
| Parc Naturel Régional du Mont Ventoux | M. Michel | JOUVE | M. Thierry | THIBAUD |
| Parc Naturel Régional du Luberon | Mme Béatrice | GRELET | Mme Michèle | MALIVEL |

LE PROGRAMME PARTENARIAL D'ACTIVITÉS : LE CADRE D'INTERVENTION DE L'AURAV

Les enjeux et questionnements intégrés dans le programme partenarial d'activités répondent à un intérêt collectif des membres de l'agence ainsi qu'à leurs intérêts convergents. Le programme partenarial d'activités résulte d'une initiative de l'agence et de ses membres ainsi que de leur volonté de travailler en commun sur certains sujets.

Ainsi, le programme partenarial d'activités croise les besoins de connaissance, d'informations, de veille, de sensibilisation, d'expertise et d'études des membres de l'AURAV. À terme, ils pourront disposer des résultats du programme partenarial d'activités pour mener leurs politiques publiques.

L'AURAV constitue en effet un outil singulier pour ses membres qui peuvent, à travers elle, faciliter leur partenariat et la mutualisation de moyens pour mieux mener leurs politiques territoriales.

Le programme partenarial d'activités se décline en deux grands types de missions :

- Les missions constituant le socle partenarial. Elles regroupent l'observation, la production de connaissances, l'administration, la gestion et le traitement de la donnée, l'animation du partenariat, l'organisation d'événements, la veille, la communication, la valorisation, la diffusion ainsi que l'assistance technique aux membres, notamment les EPCI et les communes.

Elles comprennent également l'investissement et l'exploration de nouveaux sujets, afin de sensibiliser et d'innover dans les politiques publiques, notamment ceux liés à la transition écologique, l'adaptation climatique et la sobriété foncière.

Ces missions sont transversales, permanentes et de nature pluriannuelle. Elles intéressent directement l'ensemble des membres.

- Les missions d'accompagnement des politiques publiques qui répondent aux besoins et demandes des membres. Il s'agit de réflexions et d'études territoriales ou thématiques, d'élaboration et de conception de projets, ou de démarches prospectives.

Ces missions transversales sont menées de façon annuelle ou pluriannuelle. Un grand nombre d'entre elles sont reconduites dans d'autres territoires pour profiter de l'expertise acquise de l'agence. Toutes ont vocation à renforcer et partager le savoir faire de l'agence. Elles constituent des missions d'intérêt général. Elles intéressent directement une partie des membres et au moins indirectement les autres membres qui profitent du bénéfice de la mutualisation et qui peuvent être destinataires à leur demande des productions, lorsque ces dernières sont validées par les membres pilotes.

Le programme partenarial d'activités comprend des missions menées à différentes échelles, l'AURAV facilitant leur emboîtement et leur cohérence :

- L'échelle régionale et inter-régionale ou inter-départementale ; l'inter-SCoT et le delta Rhodanien ;
- L'échelle du Département de Vaucluse, du Gard Rhodanien, des SCoT et des EPCI ;
- L'échelle communale, infracommunale et des sites stratégiques.

Le programme partenarial d'activités est établi et adopté par le Conseil d'administration qui s'appuie notamment sur un Comité technique Partenarial.

À côté du programme partenarial d'activités, les activités de l'AURAV peuvent également comprendre des prestations qui constituent des missions fiscalisées auprès des membres et de non membres. Elles doivent rester minoritaires et marginales et ne sont pas inscrites au programme partenarial d'activités, car elles ne répondent pas aux deux critères ci-dessus. Elles sont intégrées dans le programme d'activités de l'agence et sont validées par le Conseil d'administration.

Rappel :

Les activités incluses dans le programme partenarial de travail sont encadrées par une note ministérielle (30 avril 2015) :

« Les activités correspondant au programme partenarial sont des activités propres de l'agence dont les résultats lui appartiennent et ne constituent en aucun cas des prestations au profit de ses membres : ces activités ne relèvent donc ni du droit de la concurrence ni du droit de la commande publique. Les collectivités compétentes en matière de planification peuvent proposer que l'agence mène, dans le cadre commun qu'elle constitue, les observations, réflexions ou études contribuant à l'élaboration des documents de planification. Ces collectivités restent pleinement responsables de ces documents qu'elles approuvent souverainement. »

Article L 132-6 du Code de l'urbanisme :

« Les communes, les établissements publics de coopération intercommunale et les collectivités territoriales peuvent créer avec l'État et les établissements publics ou d'autres organismes qui contribuent à l'aménagement et au développement de leur territoire des organismes de réflexion, et d'études et d'accompagnement des politiques publiques, appelés agences d'urbanisme.

Ces agences d'ingénierie partenariale ont notamment pour missions :

1° De suivre les évolutions urbaines et de développer l'observation territoriale ;

2° De participer à la définition des politiques d'aménagement et de développement et à l'élaboration des documents d'urbanisme et de planification qui leur sont liés, notamment les schémas de cohérence territoriale et les plans locaux d'urbanisme intercommunaux ;

3° De préparer les projets d'agglomération métropolitains et territoriaux, dans un souci d'approche intégrée et d'harmonisation des politiques publiques ;

4° De contribuer à diffuser l'innovation, les démarches et les outils du développement territorial durable et la qualité paysagère et urbaine ;

5° D'accompagner les coopérations transfrontalières et les coopérations décentralisées liées aux stratégies urbaines ;

6° De contribuer à la mise en place des observatoires de l'habitat et du foncier prévus au III de l'article L. 302-1 du code de la construction et de l'habitation ;

7° D'apporter ponctuellement une ingénierie, dans le cadre d'un contrat de projet partenarial d'aménagement ou d'une convention d'opération de revitalisation de territoire, dans les territoires qui sont situés à proximité de leur périmètre d'action ».

LES 5 AXES DU PROGRAMME PARTENARIAL D'ACTIVITÉS

Des missions inscrites dans un Programme Partenarial d'Activités annuel établi par le Conseil d'Administration et qui intéressent, directement ou indirectement tout ou partie des membres de l'AURAV.

COOPÉRATION TERRITORIALE

Grand territoire - Schémas régionaux - Positionnement inter régional - Inter-SCoT - Collaboration entre EPCI et articulation des politiques territoriales

PLANIFICATION ET PROJET DE TERRITOIRE

Documents d'urbanisme et thématiques (SCoT, PLU(i), PLH...) - Stratégie territoriale - Politiques publiques et sectorielles (énergie, mobilité, environnement, commerce, services au public...) - Politiques contractuelles

ÉTUDES URBAINES ET AMÉNAGEMENT

**Projet urbain - Rénovation
urbaine - Urbanisme
durable - Éco-quartier**

03

OBSERVATION, CONNAISSANCE ET FABRIQUE DES TERRITOIRES

**Connaissance des territoires et
des modes de vie - Observatoire
- Analyses thématiques
ponctuelles -
Prospective territoriale - Suivi
et évaluation des politiques
publiques**

04

ANIMATION PARTENARIALE ET VALORISATION

**Évènements - Veille - Bases
de données (data) - Diffusion -
Valorisation - Partenariats -
Appui aux démarches des
partenaires**

05

01

Répondre aux défis territoriaux par la coopération.

Les déplacements quotidiens de toutes natures, les nombreux échanges entre ses habitants et ses activités, les complémentarités économiques, les richesses naturelles et patrimoniales exceptionnelles font du grand bassin de vie d'Avignon un vaste territoire partagé qui dépasse les périmètres institutionnels.

Les différentes intercommunalités qui le composent et les acteurs publics qui y interviennent relèvent ainsi de nombreux défis communs, notamment en matière d'attractivité et de rayonnement, de développement et d'aménagement, de revitalisation des centres-villes, de transition écologique et énergétique. Certaines réponses à ces enjeux ne pourront être pleinement opérantes sans vision globale et sans coopération, à la bonne échelle, notamment en lien avec les stratégies régionales. Ainsi, en tant qu'outil partenarial, l'AURAV doit faciliter les coopérations.

COOPÉRATION TERRITORIALE



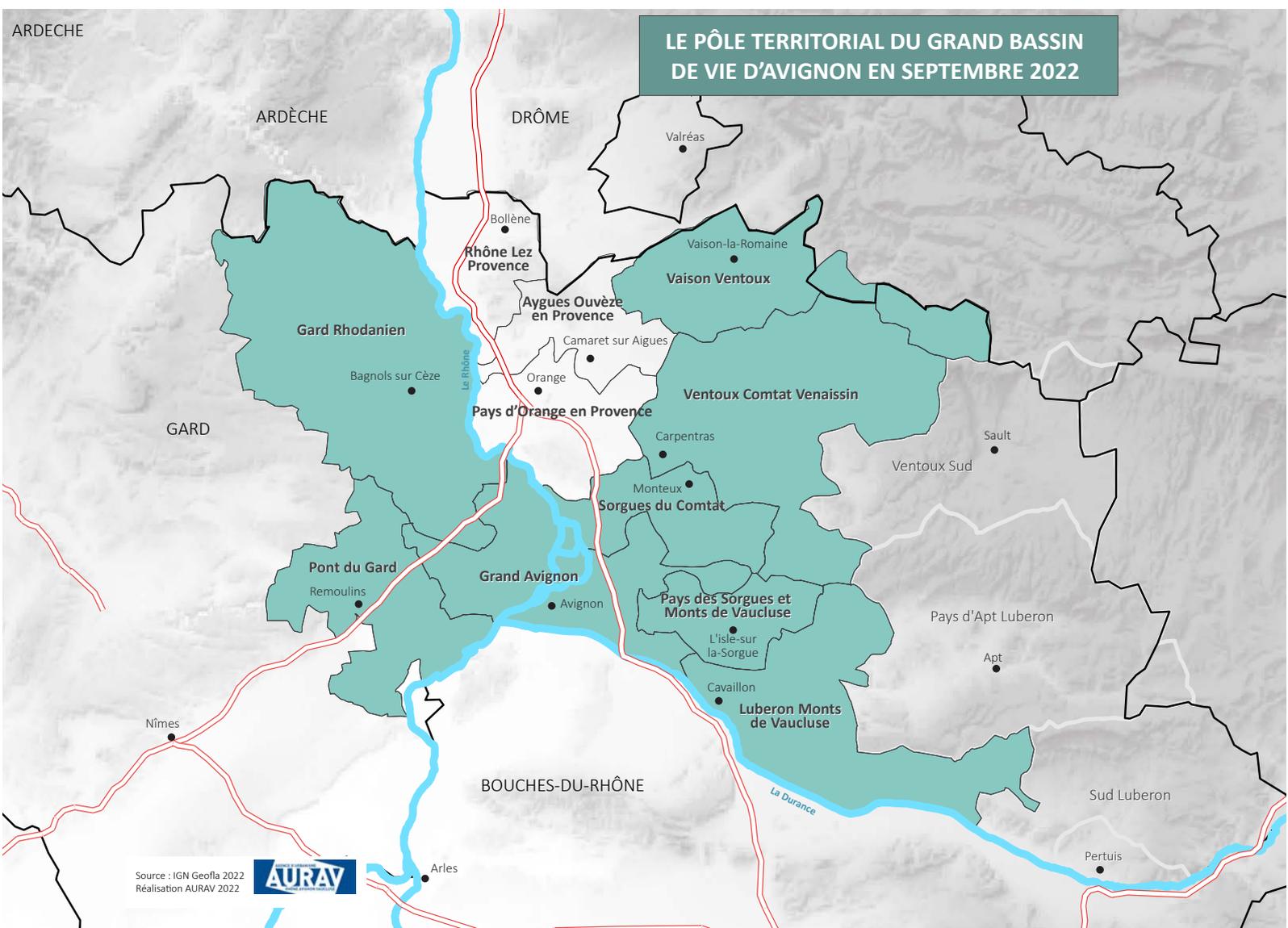
ANIMATION DU PÔLE TERRITORIAL DU GRAND BASSIN DE VIE D'AVIGNON

L'AURAV poursuivra sa mission d'appui à la démarche de création du Pôle territorial du Grand bassin de vie d'Avignon, composé à la fin 2022 de 8 EPCI. Le Pôle vise à coordonner les projets de chaque EPCI, en construire en commun à la bonne échelle territoriale, et mieux peser dans les grandes décisions par un outil de coopération souple et un dialogue permanent.

L'agence interviendra sur les sujets suivants :

- Animation du Pôle Territorial ;

- Animation et production d'éléments d'analyses sur les dynamiques territoriales à l'œuvre entre les territoires constituant le Pôle, notamment sur les enjeux suivants :
 - o Faire converger les politiques de mobilité ;
 - o Articuler les orientations de développement et d'aménagement de l'espace ;
 - o Coordonner les politiques de gestion des déchets ;
 - o Définir une vision commune de la prévention du risque inondation.



**CONTRIBUTION À LA DÉMARCHE
D'INTER-SCOT DE L'ESPACE
RHODANIEN**

L'AURAV participera et nourrira par son expertise la démarche Inter-SCOT formalisée en 2022 à travers la Conférence des SCOT.

Elle appuiera les SCoT de l'espace rhodanien dans leur contribution aux SRADDET Sud et Occitanie et plus généralement contribuera à leurs réflexions et travaux communs.

En particulier, il s'agira pour l'AURAV, au travers de sa connaissance des territoires de l'espace rhodanien, de s'attacher aux questions d'équilibre entre développement territorial et sobriété foncière et entre territoires urbains, périurbains et ruraux.

Elle appuiera également les SCoT dans leurs réflexions méthodologiques concernant la mise en œuvre et la déclinaison du Zéro Artificialisation Nette.

Elle appuiera ses membres dans la mise en œuvre des futurs SRADDET. Elle assurera en particulier un rôle d'interface et d'articulation entre les schémas régionaux (Sud et Occitanie) et les territoires de Vaucluse.

PLANIFICATION ET PROJET DE TERRITOIRE



02

L'Agence d'urbanisme est un outil partenarial de définition de stratégies territoriales, de projets de territoire, et d'élaboration des documents de planification, dans une optique de développement équilibré et durable des territoires et dans une logique de mise en œuvre de la Loi Climat et Résilience.

Elle constitue un outil privilégié de ses membres dans leurs politiques de transitions écologiques et énergétiques

Elle contribue en cela à l'élaboration des documents d'urbanisme et de planification territoriale (SCoT, PLH, PDU, PCAET...).

Dans chaque territoire, urbain, périurbain et rural, l'AURAV appuie ses membres à déployer des réflexions et dispositifs partenariaux pour accélérer la traduction de la sobriété foncière et la préservation de la biodiversité et du capital agricole et naturel dans leurs politiques publiques.

Elle facilitant les échanges d'expérience entre territoires et les partenariats, elle mobilise les acteurs de la sobriété foncière et mutualise son expertise en matière de planification.

Enfin, elle assiste les territoires dans la définition et la mise en œuvre de leurs politiques et stratégies foncières, en lien avec la mise en place d'observatoires fonciers.

APPUI AU SCOT DU BASSIN DE VIE D'AVIGNON

Mise en œuvre du SCoT et appui aux décisions du Syndicat Mixte

L'agence d'urbanisme poursuivra sa mission d'accompagnement du Syndicat mixte du

SCOT Bassin de vie d'Avignon dans la révision et la mise en œuvre du SCoT, approuvé en décembre 2011.

Cette mission consiste notamment à un appui permanent aux politiques d'aménagement et de développement des EPCI membres du SCOT et constitue un des axes d'intervention principaux de l'agence.

Il s'agit d'un appui aux EPCI et communes dans la déclinaison du SCOT approuvé et d'un accompagnement du SM BVA dans l'analyse de la compatibilité des PLU, et autres documents sectoriels élaborés par les EPCI, avec les orientations du SCoT BVA.

L'agence appuie le Syndicat Mixte dans ses contributions aux diverses politiques et schémas régionaux ou notamment aux différents projets pour lesquels il doit se prononcer comme, par exemple, les Commissions Départementales d'Aménagement Commercial (CDAC).

L'agence contribue auprès du SM SCOT BVA à l'animation de la démarche Inter-SCOT et sa contribution auprès des SRADDET.

Révision du SCoT et intégration de la Loi Climat et Résilience

L'AURAV poursuivra son rôle d'outil d'appui à la révision du SCoT, en lien avec les EPCI et communes concernées.

Elle contribuera à l'élaboration des documents constitutifs du SCOT.

Elle appuiera le SM SCOT dans l'association des partenaires et à la concertation.

Il s'agira notamment d'intégrer les principes de la Loi Climat et Résilience et de favoriser les futures orientations des SRADDET qui seront amenées à évoluer.

L'agence participera à l'évolution du SCoT afin de le mettre à jour, de l'inscrire dans les SCOT «nouvelle formule» et d'intégrer les thématiques désormais obligatoires, dont la question des besoins alimentaires et de logistique.

L'AURAV appuiera le SM BVA dans le pilotage des expertises extérieures nécessaires concernant notamment la logistique. Elle valorisera la mise à jour du Mode d'Occupation du Sol permettant d'analyser la consommation d'espace réalisée en 2022.

L'année 2023 constituera l'année de définition du Projet d'Aménagement Stratégique (nouvelle appellation des PADD) et du DOO. L'AURAV contribuera à leur élaboration.

CONTRIBUTION À LA RÉVISION DES SCOT

L'AURAV contribue à l'élaboration des documents de planification territoriale, dont les SCoT. Elle appuie ses membres dans l'animation de la démarche et dans la réalisation des documents constitutifs des SCoT en veillant à diffuser son expertise pluridisciplinaire.

- Poursuite de l'appui de la Communauté de communes Sud Luberon dans l'élaboration de son SCoT.

ACCOMPAGNEMENT À LA MISE EN ŒUVRE DES SCOT

- Communauté d'agglomération du Gard Rhodanien : appui à la mise en oeuvre du SCoT et aux travaux d'analyse de la compatibilité des PLU et projets ;
 - Communauté de communes Pays Apt Luberon : appui à l'analyse de la comptabilité des PLU et des projets d'aménagement au SCOT ;
 - Communauté de communes Vaison Ventoux : appui à la mise en oeuvre du SCOT et contribution aux réflexions sur la mutation et l'optimisation du foncier dans les ZAE ;
 - SCoT Arc Comtat Ventoux : appui dans la définition de principes d'un urbanisme sobre en foncier et dans l'animation de la démarche avec les communes et acteurs ;

APPUYER L'ÉLABORATION DES DOCUMENTS D'URBANISME

L'AURAV assure un rôle d'appui aux communes et EPCI dans les travaux nécessaires à l'élaboration, révision et modification des documents d'urbanisme, en termes réglementaires, méthodologiques, techniques, notamment pour mieux intégrer les questions de transitions énergétiques et écologiques ainsi que les principes de sobriété foncière issus de la Loi Climat et Résilience.

Dans ce cadre, l'AURAV favorise l'intégration des enjeux supra-communaux et intervient dans la définition des grands axes d'un projet. Elle accompagne l'élaboration d'Orientations d'Aménagement et de Programmation. Elle permet de mutualiser les savoir-faire et son expertise.

Ses missions visent également l'information ou l'appui à la mise en place ou l'élaboration des PLUi.

Dans la poursuite des travaux de 2022, l'AURAV assistera la ville d'Avignon dans la finalisation de la révision de son PLU et dans sa mise en oeuvre. L'année 2023 constitue l'année de l'approbation du PLU.

L'AURAV jouera également un rôle d'accompagnement dans l'élaboration de Règlements Locaux de Publicité, notamment auprès de la commune d'Avignon dans une optique d'amélioration des entrées d'agglomération, vitrines du bassin de vie.

Elle contribuera également à l'élaboration du PSMV de la Ville d'Avignon, en apportant notamment les données et connaissances nécessaires aux réflexions.

DÉPLOYER LES MOBILITÉS DURABLES

L'AURAV prolongera ses travaux en matière de déplacements qui visent à éclairer sur les nouvelles formes de mobilité et à développer les mobilités durables en favorisant la prise en compte des enjeux qui se posent à l'échelle des bassins de mobilité. Les missions suivantes constitueront les axes de travail en 2022.

Mise en œuvre des politiques de mobilités

- En matière de Plan De Mobilité (PDM) et de Plan de Déplacement Urbain (PDU) : Appui à l'évaluation et suivi du PDU du Grand Avignon en vigueur (fabrication de données et analyses territoriales) et appui à l'élaboration du Plan de Mobilités de la Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin ;
- En matière de réduction de la pollution atmosphérique : participation à la mise en place de la Zone à Faible Émission (ZFE) dans le bassin de vie d'Avignon.

Développement des projets structurants de transports collectifs

L'AURAV participera aux réflexions sur le développement du réseau de bus à haut niveau de fréquence dans le Grand Avignon, notamment par l'apport de données et d'analyses socio-démographiques, économiques, d'habitat ou encore environnementales, dans une optique de mise en perspective du projet à l'échelle du bassin de vie d'Avignon.

Développement du modèle de trafic multimodal

L'AURAV poursuivra sa participation à la mise en œuvre et à l'utilisation du modèle de trafic multimodal élaboré par le Grand Avignon. Elle pourra l'alimenter en données et favorisera son utilisation dans les politiques de mobilités.

Développement des mobilités actives dans les territoires

Dans une optique de transition écologique et énergétique, l'AURAV accompagnera les territoires dans la définition de leurs stratégies de développement des mobilités actives, en facilitant la prise en compte des enjeux supra-territoriaux et en favorisant l'articulation avec les politiques d'urbanisme.

- Communauté d'agglomération du Grand Avignon : l'AURAV contribuera au nouveau schéma de développement des mobilités du Grand Avignon, avec notamment l'identification d'un Réseau Express Vélo, en lien avec les EPCI voisins et les réflexions menées dans le cadre du Pôle Territorial pour le mettre en perspective avec les enjeux de déplacements à l'échelle du bassin de vie d'Avignon.
- Communauté de communes Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse : poursuite de l'appui à l'élaboration d'un schéma de mobilités actives, en lien avec les EPCI voisins et en le mettant en perspective avec les enjeux de déplacements à l'échelle du bassin de vie d'Avignon, notamment celui du Grand Avignon.
- Communauté de communes Pays d'Apt Luberon : assistance méthodologique au lancement du schéma intercommunal cyclable.

Mise en œuvre du schéma départemental Vélo de Vaucluse

En lien avec le CAUE, l'AURAV poursuivra l'animation de journée d'information et de sensibilisation à destination des collectivités territoriales, centrées notamment sur la déclinaison du schéma vélo dans les politiques locales de déplacements, les documents de planification et les documents d'urbanisme.

ASSURER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET L'ADAPTATION CLIMATIQUE

L'agence d'urbanisme poursuivra sa mobilisation sur les enjeux de transition énergétique et d'adaptation climatique, notamment dans leur prise en compte au sein des projets de territoire et documents d'urbanisme, en favorisant les démarches innovantes et exemplaires.

Elle poursuivra l'établissement et le développement de partenariats avec les acteurs de l'énergie et de l'adaptation au changement climatique (Enedis, GRDF, ADEME, agence de l'eau...).

Elle favorisera la prise en compte des enjeux énergétiques dans les documents d'urbanisme et projets d'aménagement.

Elle appuiera les territoires dans l'élaboration de leur PCAET, notamment dans la prise en compte des enjeux liés à l'urbanisme et aux mobilités.

Élaboration des Plans Climat Air Énergie Territoire (PCAET)

Dans une optique de transition énergétique des territoires, l'AURAV contribue à l'élaboration de PCAET, en intervenant en particulier sur les questions liées à l'urbanisme, notamment en ce qui concerne la nature en ville, ou aux mobilités actives. Elle appuie également les pilotes du PCAET dans l'animation de la démarche.

- Communauté d'agglomération du Grand Avignon : appui à l'articulation avec le SCoT et les autres PCAET du bassin de vie d'Avignon ;
- Communauté de communes Aygues Ouvèze en Provence : assistance méthodologique au lancement du PCAET ;

CONTRIBUER AUX POLITIQUES DE L'HABITAT

L'AURAV poursuivra son accompagnement et sa contribution à la définition des politiques locales et intercommunales de l'habitat, notamment en contribuant aux diagnostics et aux volets fonciers dans une perspective de mise en œuvre de la sobriété foncière et de qualité de l'habitat.

- Communauté d'agglomération des Sorgues du Comtat : appui à la définition de la stratégie et des actions du PLH, en lien avec le dispositif PVD à Sorgues, Monteux et Pernes-les-Fontaines ;
- Communauté de communes Pays d'Apt Luberon : poursuite de l'animation du PLH et appui à la définition de la stratégie et des actions ;
- Communauté de communes Vaison Ventoux : accompagnement dans l'élaboration de la politique d'habitat, notamment en favorisant la prise en compte des orientations du SCoT.

03

L'agence appuie ses membres dans la définition de leurs projets d'aménagement et facilite la déclinaison des stratégies territoriales et des documents de planification dans ces derniers.

Ses missions consistent notamment à définir les conditions et les principes d'un urbanisme durable, sobre en foncier, offrant un cadre de vie de qualité, répondant aux besoins en logement et en développement économique, adapté aux spécificités de chaque territoire et qui mettent en oeuvre les principes de préservation de la biodiversité et du capital agricole et naturel.

The image shows a large, historic stone building with a mix of architectural styles, including Gothic windows and a central section with peeling plaster. In the foreground, there is a lush garden with various plants and a modern metal pergola structure. A few people are visible in the garden area.

ÉTUDES URBAINES ET AMÉNAGEMENT

CONCEVOIR DES PROJETS D'AMÉNAGEMENT DURABLES ET QUALITATIFS

L'AURAV poursuivra sa mission d'appui aux collectivités dans la définition des conditions et des principes d'un urbanisme qualitatif : expression des besoins, définition d'orientations d'aménagement et d'éléments de programmation, identification des leviers d'actions, mise en place de dispositifs partenariaux de travail.

L'appui de l'AURAV vise à favoriser le développement économique, la réponse aux besoins en logement, le déploiement de formes urbaines innovantes et adaptées à chacun des territoires et aux différentes transitions des territoires, la revitalisation des centres-villes et villages, la requalification de l'espace public, la déclinaison des documents d'urbanisme, l'articulation entre transports collectifs et projets urbains, l'aménagement des quartiers gare, le développement de la nature en ville, la préservation de la biodiversité et des mobilités durables.

Définition des stratégies et orientations d'aménagement des territoires

L'AURAV appuie ses membres dans la définition de stratégies territoriales et de projets d'aménagement dès lors qu'ils sont stratégiques à l'échelle du bassin de vie, c'est-à-dire qu'ils permettent de mettre en œuvre les orientations des SCoT, qu'ils sont des leviers de transition écologique et énergétique, de sobriété foncière afin qu'ils permettent d'accélérer ou de constituer des démonstrateurs de la mise en œuvre d'un urbanisme exemplaire et innovant.

REVITALISER LES CENTRES-VILLES OU VILLAGEOIS

L'AURAV poursuivra son appui aux collectivités dans leurs démarches et projets de revitalisation des coeurs de ville, notamment dans l'élaboration de stratégies d'aménagement en matière de commerce, d'habitat, d'accessibilité, de stationnement, d'espace public ou encore de cadre de vie.

En tant qu'outil d'ingénierie partenarial et local, elle participera au Comité Local de Cohésion Territoriale mis en place par l'ANCT. Elle constituera un outil d'appui de l'ANCT, en lien avec les autres outils d'ingénierie (CAUE, ADIL, CEREMA...).

L'AURAV poursuivra son appui aux PVD dans la formalisation de leurs projets de territoire et la finalisation de leurs conventions, en lien avec l'ANCT, le Département de Vaucluse et les partenaires du dispositif.

Par ailleurs, l'AURAV accompagne les collectivités qui souhaitent lancer ou mettre en place une ORT, notamment afin de diffuser les expériences, les bonnes pratiques auprès de l'ensemble des collectivités intéressées.

FAVORISER LA NATURE EN VILLE ET LA VILLE NATURE

L'AURAV intervient sur les enjeux de développement de la nature en ville et de renaturation de certains espaces artificialisés, notamment dans une optique d'adaptation des villes au changement climatique et de sobriété foncière.

Elle poursuivra son rôle de mise en oeuvre d'un urbanisme végétal et d'intégration dans les projets d'aménagements.

Elle poursuivra son rôle d'assistance aux réflexions et aux projets de végétalisation et de désimperméabilisation de sites artificialisés.

OBSERVATION,

CONNAISSANCE

ET FABRIQUE

DES TERRITOIRES



04

L'agence est un outil de prospective et de connaissance des dynamiques territoriales, des évolutions socio-économiques et des modes de vie. Ses travaux concernent autant les échelles régionales qu'infra-communales.

La mission d'observation constitue un socle des activités partenariales et mutualisées de l'agence, qui a pour vocation l'animation d'observatoires permanents et la réalisation d'analyses ciblées dans une optique d'aide à la décision. Dans ce cadre, l'agence fabrique, collecte, capitalise, traite et mutualise les données.

ANIMER L'OBSERVATOIRE DÉPARTEMENTAL DE VAUCLUSE

L'AURAV assurera l'animation et les productions d'un observatoire départemental mutualisé. Il visera à mutualiser et à poursuivre les démarches mises en place par le département de Vaucluse (Observaucluse) et par l'État (observatoire de la cohésion des territoires).

Cette démarche doit également permettre de mutualiser et d'optimiser les démarches d'observation menées dans le Vaucluse et de proposer en permanence aux territoires des éléments de connaissance thématiques et territoriaux.

Il doit ainsi nourrir au plus près les politiques territoriales mises en place, notamment les PVD.

SUIVRE LE SCHÉMA D'AMÉLIORATION DE L'ACCESSIBILITÉ DES SERVICES AU PUBLIC DU VAUCLUSE

En lien et de façon mutualisée avec les travaux d'observation ci-avant, et dans un objectif de suivi et d'évaluation du SDAASAP, l'AURAV poursuivra la structuration d'indicateurs de suivi du schéma de services au public, notamment sur la question des services de proximité dans les territoires ruraux.

APPUYER LE RENOUVELLEMENT URBAIN DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES

Nouveau programme national de renouvellement urbain du Grand Avignon

- Participation aux travaux et instances du NPNRU ;
- Dispositif d'évaluation du NPNRU : appui à l'élaboration du tableau de bord de suivi des objectifs du NPNRU avec l'analyse de la performance énergétique des réhabilitations et la mise en place d'une méthodologie pour lancer un observatoire de la mixité scolaire ; observation des commerces en quartiers prioritaires.

SUIVRE LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES D'HABITAT

Mise en œuvre de politiques de l'habitat et compréhension des dynamiques du logement

- Communauté de communes du Pays d'Orange en Provence : l'agence poursuivra l'animation de l'observatoire partenarial de l'habitat et du foncier qui aura notamment pour objectif d'éclairer la mise en œuvre de la politique locale de l'habitat et de mieux mobiliser l'ensemble des acteurs ;
- Communauté d'agglomération du Gard Rhodanien : élaboration du bilan triennal du PLH ;
- Communauté de communes du Pays d'Orange en Provence : appui dans l'animation de la CIL et dans l'élaboration du diagnostic.

ACCOMPAGNER LES POLITIQUES DE SOBRIÉTÉ FONCIÈRE

- Appui à la définition des méthodologies d'évaluation de la consommation d'espace dans les documents de planification territoriale ;
- Animation des réflexions sur la préfiguration et le lancement des Observatoires de l'Habitat et du Foncier ;
- Préfiguration des bilans triennaux de l'artificialisation.

DÉVELOPPEMENT ET AMÉNAGEMENT ÉCONOMIQUES

Observation des dynamiques économiques

L'AURAV produira le contenu (chiffres clés, traitement des données et analyses) de deux notes de conjoncture annuelle sur l'emploi, le tissu économique et le marché du travail dans le Grand Avignon.

Inventaire des Zones d'Activités économiques

L'AURAV animera une démarche partenariale avec l'ensemble des EPCI de Vaucluse et du Gard Rhodanien afin d'apporter un appui méthodologique et technique à l'élaboration des inventaires des ZAE.

L'AURAV assurera à la production des inventaires suivants : Grand Avignon, CCPOP, CCAOP, CASC, CA LMV.

APPUYER LES DÉMARCHES DE REVITALISATION DES CENTRES

- En partenariat avec les agences d'urbanisme de la Région et l'État : observation des dynamiques des centres-villes Action Cœur de ville à l'échelle de la Région Sud.

05

L'agence d'urbanisme est un outil partenarial, d'information et de diffusion des savoirs, un lieu privilégié de dialogue sur les questions territoriales et sociétales.

Elle doit faciliter la mise en réseau et l'information permanente des acteurs de l'aménagement du territoire à travers des démarches partenariales, favoriser la mobilisation et l'association des acteurs locaux, les échanges et la mise en perspective des problématiques territoriales et socio-économiques.

L'agence joue un rôle d'animateur territorial, de centre de ressources et de mutualisateur. Dans ce cadre, elle assure ou contribue à :

- la diffusion de publications pédagogiques et de documents de synthèse, notamment via le site internet ;
- la sensibilisation des acteurs publics ou privés et de la population sur les évolutions et enjeux sociétaux et territoriaux ;
- l'organisation d'évènements et de débats, de « formations » en direction des élus et techniciens du territoire ;
- la participation à des évènements extérieurs, aux réseaux de professionnels.



ANIMATION PARTENARIALE ET VALORISATION

ANIMER LES RÉSEAUX RÉGIONAUX DE PETITES VILLES DE DEMAIN ET ACTION CŒUR DE VILLE

En partenariat avec les agences de la Région Sud, l'AURAV poursuivra au côté de l'État, l'animation du réseau régional des 59 Petites Villes de Demain et des villes Action Cœur de Ville qui vise à faire échanger les chefs de projets et à éclairer la mise en œuvre de leur projet avec des exemples nationaux.

De la même manière, elle poursuivra au côté de l'ANCT, l'animation du réseau départemental des 15 communes PVD de Vaucluse.

ASSURER UNE VEILLE RÉGLEMENTAIRE

L'AURAV poursuivra sa mission de veille réglementaire sur les sujets territoriaux et de sensibilisation des élus et techniciens sur ces évolutions.

PARTICIPER À LA DÉMARCHE VAUCLUSE INGENIERIE

Le Département de Vaucluse a mis en place la plate-forme Vaucluse Ingénierie qui vise à structurer et mutualiser l'offre d'ingénierie territoriale dans le Vaucluse et à la rendre plus lisible et plus accessible pour les collectivités.

L'objectif est également d'accompagner au mieux les territoires dans la définition et la mise en œuvre de leurs projets de développement et d'aménagement.

L'AURAV est partie prenante de cette plate-forme auprès du Département.

L'année 2023 verra le déploiement de la plateforme Vaucluse ingénierie. L'AURAV, en lien avec l'ensemble des partenaires du projet (CAUE, SPL Territoires 84, ADIL, SOLIHA...), d'assurer des interventions coordonnées et complémentaires avec les autres outils d'ingénierie, et les mieux adaptées aux besoins des territoires.

INFORMER ET FACILITER LES ÉCHANGES

L'agence, « capteuse d'évolution », poursuivra sa mission d'organisation d'événements et séminaires-webinaires visant à sensibiliser et à apporter des éléments de connaissance aux membres et partenaires sur les évolutions sociales, sociétales, environnementales, économiques, réglementaires, de politiques publiques, mais aussi à infirmer sur les expériences locales ou extérieures et les leviers d'action à la disposition des collectivités.

L'agence poursuivra notamment l'organisation régulière des « Réveils de l'AURAV », rendez-vous permettant de faire un éclairage sur un sujet.

En parallèle de ses instances ou des réunions dédiées à leur présentation, l'AURAV poursuivra la diffusion de ses travaux et de ses actualités via principalement son site internet, sa newsletter et les réseaux sociaux.

L'AURAV assure la production de publications thématiques afin de diffuser au mieux ses travaux.

DIFFUSER LA DONNÉE

L'agence d'urbanisme a vocation à récolter, structurer et valoriser des bases de données numériques sur l'ensemble des domaines liés à l'aménagement du territoire et aux questions socio-économiques. Elle constitue un centre de ressource pour ses membres en matière de données.

En lien avec la DREAL PACA et les autres agences d'urbanisme de la Région, l'AURAV participera à un cycle d'échanges visant l'amélioration du partage des données traitées par les agences d'urbanisme.

L'AURAV poursuivra la diffusion sur son site Internet de fiches statistiques territoriales qui contiennent une série de données clés thématiques établies à toutes les échelles (Communes, EPCI, SCoT, Département et Région). Elle en assurera la mise à jour.

Elle engagera en 2023, la mise en place d'un système de Data Carto Viz permettant à ses membres de mieux accéder à ses analyses et à ses productions cartographiques.

PARTICIPER ET ANIMER LES PARTENARIATS

- **Club de l'observation partenariale** : l'AURAV a mis en place ce club destiné aux membres et partenaires dans un objectif d'informations et d'échanges permanents sur les travaux d'observations et les études territoriales menées dans le Vaucluse, de partage des données et de suivi des travaux d'observation de l'AURAV, notamment dans l'objectif d'optimiser et de mutualiser au mieux ses interventions en matière d'observation.

- **Comité foncier** mis en place par le Grand Avignon avec la ville d'Avignon et l'EPF PACA.

- **Collectif régional des acteurs de la sobriété foncière** : en prolongement des travaux menés en 2022, et en lien avec les autres agences d'urbanisme de Provence Alpes Côte d'Azur, l'AURAV poursuivra sa contribution aux réflexions relatives à la mise en oeuvre de la sobriété foncière et du « Zéro Artificialisation Nette ».

Dans le cadre du collectif d'acteurs constitués et piloté par l'État, avec la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'ADEME, l'agence de l'eau, l'EPF, le Cerema, l'ARBE, l'Union régionale des aménageurs, la CCI régionale et les agences d'urbanismes de Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'AURAV accompagnera les territoires pour concilier sobriété foncière et développement qualitatif.

DÉVELOPPER LES PARTENARIATS ET ORGANISER DES ÉVÈNEMENTS

L'AURAV poursuivra son rôle de développement des partenariats avec les acteurs des territoires.

Santé et urbanisme : poursuite du partenariat avec l'Agence Régionale de Santé

En 2023, l'AURAV prolongera son partenariat avec l'ARS, mis en place en 2021, sur la question de la prise en compte du rôle de l'urbanisme dans la santé, qui donnera lieu à un événement et une publication.

Qualité de l'air

En partenariat avec les autres agences de la Région Sud, l'AURAV animera un séminaire sur la qualité de l'air qui sera proposé par l'État aux acteurs régionaux.

Biodiversité et nature dans les aménagements

Elle organisera notamment avec le Grand Avignon des événements de sensibilisation à la prise en compte de la biodiversité et de la nature dans les projets d'aménagements.

Elle produira un guide des bonnes pratiques pour développer la nature en ville et favoriser la renaturation des tissus urbanisés.

PARTICIPER AU RÉSEAU DES AGENCES D'URBANISME

L'AURAV fait partie de la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme. Elle contribuera ainsi aux travaux et productions de la FNAU ainsi qu'aux événements du réseau. Elle jouera un rôle de relais pour diffuser et sensibiliser ses membres aux réflexions de la FNAU.

L'AURAV contribuera également à la mise en place du réseau régional de PACA, constitué des agences d'Aix (AUPA), de Marseille (AGAM) et de Toulon (AUDAT-Var). L'année 2020 permettra de formaliser ce réseau afin notamment de mieux mutualiser les moyens, d'améliorer la couverture territoriale des agences d'urbanisme et de constituer un interlocuteur pour les partenaires régionaux.

LES MISSIONS ANNUELLES ET PLURIANNUELLES DE L'AURAV

| | Axes | Thématiques | Missions | 2023 | 2024 | 2025 |
|--|---|---|---|------|------|------|
| Missions d'accompagnement des politiques publiques | 1 - Coopération territoriale et Inter-SCOT | Pôle Territorial | Animation du Pôle Territorial Production d'éléments d'analyse (mobilité) | | | |
| | | Inter-SCoT | Appui démarche Inter-SCoT | | | |
| | 2 - Planification et projet de territoire | SCoT Elaboration | Révision SCoT BVA | | | |
| | | | Révision SCoT Sud Luberon | | | |
| | | SCoT Mise en œuvre | SCoT Gard Rhodanien | | | |
| | | | SCoT Bassin de vie d'Avignon | | | |
| | | | SCoT Apt Luberon | | | |
| | | | Démarche Sobriété foncière et aménagements - Arc Comtat Ventoux | | | |
| | | Document d'urbanisme | Optimisation ZAE (CC Vaison Ventoux) | | | |
| | | Déplacements et mobilités actives | Appui documents d'urbanisme (PLU, RLP, PSMV) | | | |
| | | | PLU Avignon : suivi, mise en oeuvre | | | |
| | | | Appui projets structurants transports collectifs | | | |
| | Planification énergétique | Schéma départemental vélo - Mise en œuvre | | | | |
| | | Schémas de mobilité (Grand Avignon, CC PSMV, CC PAL) | | | | |
| | Politiques habitat | Participation PDU Grand Avignon et PDM de la COVE | | | | |
| | | PCAET CC AOP : Lancement | | | | |
| | 3 - Etudes urbains et aménagement | Projets d'aménagements stratégiques | PCAET CC RLP : finalisation | | | |
| | | | PLH Sorgues du Comtat | | | |
| | | | PLH Apt Luberon | | | |
| | | | PLH Vaison Ventoux | | | |
| | | | Appui technique projets EPCI / Communes | | | |
| | | | Quartier de gare de Courthézon | | | |
| | | | Opération de recyclage urbain - Les Angles | | | |
| | | | Appui Avignon Confluence | | | |
| | | | Accompagnement ZAE - CC AOP | | | |
| | | | Projets urbains - Renaturation et végétalisation | | | |
| | Revitalisation Cœur de ville | Schéma Aménagement quartier Joffre Le Pontet | | | | |
| Plan guide du secteur d'Agroparc / parc des expositions | | | | | | |
| 4 - Observation, connaissances et fabrique des territoires | Suivi et appui aux politiques publiques | Comité foncier Grand Avignon / Ville Avignon / EPF PACA | | | | |
| | | Appui Opération Revitalisation des Territoires (CC POP, Roquemaure, CASC) | | | | |
| | NPNRU - Contrat de ville | Observatoire Habitat Foncier PLH CCPOP | | | | |
| | | Accompagnement CIL CCPOP | | | | |
| | | Bilan PLH Gard Rhodanien | | | | |
| | Dynamiques économiques | NPNRU : suite tableau de bord (scolaire et énergie) | | | | |
| | | NPNRU : observatoire du commerce | | | | |
| | Dynamiques territoriales et sociales | NPNRU : étude copropriétés | | | | |
| | | Inventaire des ZAE EPCI | | | | |
| | Consommation d'espace et artificialisation | Note de conjoncture économique Grand Avignon | | | | |
| Analyse consommation d'espace : classification des ENAF | | | | | | |
| Revitalisation Cœur de ville | Préfiguration Observatoires Habitat Foncier | | | | | |
| | Préfiguration des bilans triennaux artificialisation | | | | | |
| Données - Ressources | Suivi Modèle multimodal de trafic | | | | | |
| | ObserVaucluse | | | | | |
| Missions du socle partenarial | Animation / participation démarches partenariales | Évaluation - suivi SDAASAP Vaucluse | | | | |
| | | Observation réseau régional Action Cœur de ville | | | | |
| | | Portraits des Petites Villes de Demain | | | | |
| | | Développement statistique et cartographique | | | | |
| | | Géomatique - administration DATA | | | | |
| | | Réseau régional Petites Villes de Demain | | | | |
| | | Réseau départemental Petites Villes de Demain | | | | |
| | | Séminaire régional DREAL - Qualité de l'air et urbanisme | | | | |
| | | Collectif régional sobriété foncière | | | | |
| | | Réseau des agences d'urbanisme (FNAU et Région Sud) | | | | |
| 5 - Animation partenariale et valorisation | Publications / Valorisation / Veille | Contribution à Vaucluse Ingénierie | | | | |
| | | Participation mise en place ZFE | | | | |
| | | Partenariat Urbanisme et santé | | | | |
| | | Séminaire Biodiversité et Aménagement du Grand Avignon | | | | |
| | | Publication Aménagements Cyclables | | | | |
| | Événements | Publication Stationnement | | | | |
| | | Publication Évolution de l'occupation des sols dans le SCoT BVA | | | | |
| | | Publication Précarité énergétique en Vaucluse | | | | |
| | | Publication Formes urbaines, qualité et sobriété foncière | | | | |
| | | Guide intégration de la biodiversité dans les aménagements | | | | |
| Plate forte de l'observation | Publication outil maîtrise évolution du pavillonnaire | | | | | |
| | Veille réglementaire | | | | | |
| Communication / Valoriation | Autres publications transversales | | | | | |
| | Organisation événements | | | | | |
| | | Visite d'étude d'opérations d'habitat exemplaires | | | | |
| | | Réveils de l'AURAV | | | | |
| | | Club Observation Partenariale | | | | |
| | | Communication (newsletters, réseaux sociaux...) | | | | |
| | | Projet Data Carto Viz | | | | |

| | |
|--|--------------------------------|
| | Membre pilote |
| | Membre intéressé |
| | Membre indirectement intéressé |

| | Axes | Thématiques | Missions | État | Département de Vaucluse | CA Grand Avignon | CA Sorgues du Comtat | CC Pays d'Orange en Provence | SM SCOT BVA | |
|--|--|---|---|---|-------------------------|------------------|----------------------|------------------------------|-------------|--|
| Missions d'accompagnement des politiques publiques | 1 - Coopération territoriale et Inter-SCOT | Pôle Territorial | Animation du Pôle Territorial | | | | | | | |
| | | | Production d'éléments d'analyse (mobilité) | | | | | | | |
| | | Inter-SCoT | Appui démarche Inter-SCoT | | | | | | | |
| | 2 - Planification et projet de territoire | SCOT Elaboration | Révision SCoT BVA | | | | | | | |
| | | | Révision SCoT Sud Luberon | | | | | | | |
| | | | SCoT Gard Rhodanien | | | | | | | |
| | | SCOT Mise en œuvre | SCoT Bassin de vie d'Avignon | | | | | | | |
| | | | SCoT Apt Luberon | | | | | | | |
| | | | Démarche Sobriété foncière et aménagements - Arc Comtat Ventoux | | | | | | | |
| | | Document d'urbanisme | Optimisation ZAE (CC Vaison Ventoux) | | | | | | | |
| | | | Appui documents d'urbanisme (PLU, RLP, PSMV) | | | | | | | |
| | | Déplacements et mobilités actives | PLU Avignon : suivi, mise en œuvre | | | | | | | |
| | | | Appui projets structurants transports collectifs | | | | | | | |
| | | | Schéma départemental vélo - Mise en œuvre | | | | | | | |
| | | Planification énergétique | Schémas de mobilité (Grand Avignon, CC PSMV, CC PAL) | | | | | | | |
| | | | Participation PDU Grand Avignon et PDM de la COVE | | | | | | | |
| | | | PCAET CC AOP : Lancement | | | | | | | |
| | | Politiques habitat | PCAET CC RLP : finalisation | | | | | | | |
| | PLH Sorgues du Comtat | | | | | | | | | |
| | PLH Apt Luberon | | | | | | | | | |
| | 3- Études urbaines et aménagement | Projets d'aménagement stratégiques | PLH Vaison Ventoux | | | | | | | |
| | | | Appui technique projets EPCI / Communes | | | | | | | |
| | | | Quartier de gare de Courthézon | | | | | | | |
| | | | Opération de recyclage urbain - Les Angles | | | | | | | |
| | | | Appui Avignon Confluence | | | | | | | |
| | | | Accompagnement ZAE - CC AOP | | | | | | | |
| | | | Projets urbains - Renaturation et végétalisation | | | | | | | |
| | | | Schéma Aménagement quartier Joffre Le Pontet | | | | | | | |
| | | | Plan guide du secteur d'Agroparc / parc des expositions | | | | | | | |
| | | | Comité foncier Grand Avignon / Ville Avignon / EPF PACA | | | | | | | |
| | Revitilisation Cœur de ville | Appui Opération Revitalisation des Territoires (CC POP, Roquemaure, CASC) | | | | | | | | |
| | 4 - Observation, connaissances et fabrique des territoires | Suivi et appui aux politiques publiques | Observatoire Habitat Foncier PLH CCPOP | | | | | | | |
| | | | Accompagnement CIL CCPOP | | | | | | | |
| Bilan PLH Gard Rhodanien | | | | | | | | | | |
| NPRNU - Contrat de ville | | NPNRU : suite tableau de bord (scolaire et énergie) | | | | | | | | |
| | | NPNRU : observatoire du commerce | | | | | | | | |
| | | NPNRU : étude copropriétés | | | | | | | | |
| Dynamiques économiques | | Inventaire des ZAE EPCI | | | | | | | | |
| | | Note de conjoncture économique Grand Avignon | | | | | | | | |
| Consommation d'espace et artificialisation | | Analyse consommation d'espace : classification des ENAF | | | | | | | | |
| | | Préfiguration Observatoires Habitat Foncier | | | | | | | | |
| Dynamiques territoriales et sociales | | Préfiguration des bilans triennaux artificialisation | | | | | | | | |
| | | Suivi modèle multimodal de trafic | | | | | | | | |
| Revitilisation Cœur de ville | ObserVaucluse | | | | | | | | | |
| | Évaluation - suivi SDAASAP Vaucluse | | | | | | | | | |
| Données - Ressources | Observation réseau régional Action Cœur de ville | | | | | | | | | |
| | Portraits des Petites Villes de Demain | | | | | | | | | |
| | Développement statistique et cartographique | | | | | | | | | |
| Missions du socle partenarial | Animation / participation démarches partenariales | | Géomatique - administration DATA | | | | | | | |
| | | | Réseau régional Petites Villes de Demain | | | | | | | |
| | | | Réseau départemental Petites Villes de Demain | | | | | | | |
| | | | Séminaire régional DREAL - Qualité de l'air et urbanisme | | | | | | | |
| | | | Collectif régional sobriété foncière | | | | | | | |
| | | | Réseau des agences d'urbanisme (FNAU et Région Sud) | | | | | | | |
| | | | Contribution à Vaucluse Ingénierie | | | | | | | |
| | | | Participation mise en place ZFE | | | | | | | |
| | | | Partenariat Urbanisme et santé | | | | | | | |
| | | | Séminaire Biodiversité et Aménagement du Grand Avignon | | | | | | | |
| | | | Publication Aménagements Cyclables | | | | | | | |
| | | | Publication Stationnement | | | | | | | |
| | Publications / Valorisation / Veille | | | Publication Évolution de l'occupation des sols dans le SCOT BVA | | | | | | |
| | | | | Publication Précarité énergétique en Vaucluse | | | | | | |
| | | | | Publication Formes urbaines, qualité et sobriété foncière | | | | | | |
| | | | | Guide intégration de la biodiversité dans les aménagements | | | | | | |
| | | | | Publication outil maîtrise évolution du pavillonnaire | | | | | | |
| | | | | Veille réglementaire | | | | | | |
| | | | | Autres publications transversales | | | | | | |
| | | | | Organisation événements | | | | | | |
| | Événements | | | Visite d'étude d'opérations d'habitat exemplaires | | | | | | |
| | | | | Réveils de l'AURAV | | | | | | |
| | Plate forte de l'observation | Club Observation Partenariale | | | | | | | | |
| | Communication / Valorisation | | | Communication (newsletters, réseaux sociaux...) | | | | | | |
| | | | | Projet Data Carto Viz | | | | | | |

AUTRES MISSIONS DE L'AURAV

Les missions du programme partenarial de travail constituent l'essentiel de l'activité de l'AURAV.

Une part minoritaire de ces missions peut être réalisée hors cadre partenarial. Elles répondent à des demandes particulières de membres ou de non-membres, d'acteurs publics ou privés. Ces missions sont des prestations et sont soumises aux règles de la commande publique, différentes selon qu'il s'agisse de membres ou de non-membres, et sont fiscalisées (soumises à TVA).



PARTENARIAT RÉGION PROVENCE - ALPES-CÔTE D'AZUR ET AGENCES D'URBANISME

- Analyse prospective de la Silver économie en Région ;
- Analyse des mobilités durables ;
- Contribution à la modification du SRADDET ;
- Accompagnement des PNR ;
- Participation au Réseau Connaissance des territoires ;
- Réflexion à la mise en œuvre de Réserves naturelles régionales.

RÉUSSIR LA SOBRIÉTÉ FONCIÈRE

- EPF PACA : dans la poursuite de l'élaboration de la convention quadripartite en 2022 avec le Grand Avignon, la ville d'Avignon et l'EPF PACA, l'AURAV contribuera à l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie foncière accélérant la mutation de l'espace d'activité de Courtine à Avignon.

RENATURATION DES ESPACES URBAINS

- Ville d'Avignon : Contribution aux études préalables à la végétalisation des cours d'école
- Min d'Avignon : Réalisation d'un schéma de végétalisation et de désimperméabilisation

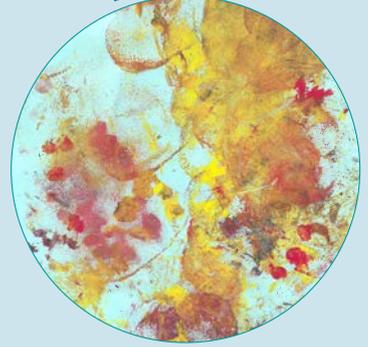
POLITIQUES D'HABITAT

- Ville d'Avignon : Contribution à l'élaboration de la charte qualité d'habiter.

Charlotte - 4 ans



Dana - 2 ans



Alannah - 7 ans



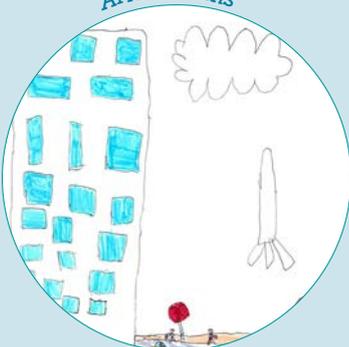
Charlie - 3 ans



Marilou - 12 ans



Arius - 8 ans



Lou - 6 ans



Arthur - 8 ans



Roméo - 7 ans